



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Règlement CE 1907/2006

Rev.: 002 du 11/02/14

Date d'émission : 24/10/11

Page 1 de 4

<p><b>1. Identification de la substance ou préparation et de la société ou entreprise.</b> <i>Identification de la substance ou préparation</i> Nom commercial: <b>QFIRE-55 (ABC 55)</b> <i>Utilisation de la substance ou la préparation</i> Poudre extinctrice d'incendies pour les feux ABC et E (en présence de courant électrique). <i>Identification de la société ou entreprise.</i> QUIMICA 21, S.L. Polígono Industrial Puente Alto, Calle N, nº 2, 4 y 6 03300 Orihuela (Alicante) - ESPAGNE Téléphone: (+34) 966 742 380 Fax: (+34) 966 742 372 Technicien compétent : <a href="mailto:laboratorio@quimica21.es">laboratorio@quimica21.es</a> <i>Téléphone d'urgence</i> : (+34) 966 742 380, disponible en horaire de bureau (09-14 ; 16-19)</p>												
<p><b>2. Identification des dangers.</b> Aucun connu. <i>Signalisation de dangers:</i> Selon les données que nous possédons, il ne s'agit pas d'une matière dangereuse, conformément à la Directrice 67/548/CEE et le règlement (CE) N° 1272/2008.</p>												
<p><b>3. Composition/information sur les composants.</b> <i>Désignation des matières:</i> mélange des substances</p> <table border="1"><thead><tr><th><u>Nom chimique habituel</u></th><th><u>N° de CAS</u></th><th><u>N° EINECS</u></th><th><u>N° REACH</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>Phosphate Mono Ammonique</td><td>7722-76-1</td><td>231-764-5</td><td>01-2119488166-29</td></tr><tr><td>Sulfate Ammonique</td><td>7783-20-2</td><td>231-984-1</td><td>01-2119455044-46</td></tr></tbody></table>	<u>Nom chimique habituel</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>N° EINECS</u>	<u>N° REACH</u>	Phosphate Mono Ammonique	7722-76-1	231-764-5	01-2119488166-29	Sulfate Ammonique	7783-20-2	231-984-1	01-2119455044-46
<u>Nom chimique habituel</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>N° EINECS</u>	<u>N° REACH</u>									
Phosphate Mono Ammonique	7722-76-1	231-764-5	01-2119488166-29									
Sulfate Ammonique	7783-20-2	231-984-1	01-2119455044-46									
<p><b>4. Premiers secours</b> <i>Indication générale :</i> En cas d'accident ou de malaise consulter un médecin et en cas de perte de conscience ne rien administrer par voie orale. <i>Après inhalation:</i> En cas de libération de poudre extinctrice peuvent apparaitre des gênes avec toux ou étournelements. Dans se cas, emmenez la personne affectée à l'air libre. <i>En cas de contact avec les yeux:</i> Possibles gênes dues à des corps étrangers. Avec la paupière ouverte, laver abondamment avec beaucoup d'eau. En cas de gênes persistantes, visiter l'oculiste. <i>En cas de contact avec la peau:</i> Se laver avec de l'eau et du savon. <i>Ingestion:</i> Se rincer la bouche et boire de l'eau. En cas nécessaire, solliciter assistance médicale.</p>												
<p><b>5. Mesures de lutte contre incendies</b> <i>Moyens d'extinction adéquats:</i> On requis pas de mesures spécifiques puisque ce produit est un agent extincteur. <i>Moyens d'extinction qui ne doivent pas s'utiliser pour des raisons de sécurité:</i> N.A. <i>Dangers spéciales qui résulte de l'exposition à la substance ou la préparation elle-même, aux produits de combustion ou aux gaz qui se forment:</i> Risque bas. On ne doit pas inhaler le produit, ni les sous-produits en décomposition. <i>Équipement de protection spécial pour le personnel de la lutte contre incendies:</i> En cas d'incendie, porter appareil respiratoire autonome et costume protecteur complète.</p>												
<p><b>6. Mesures en cas de libération accidentelle.</b> <i>Précautions personnelles:</i> Il faut porter un équipement de protection personnelle: masques anti-poudre.</p>												

N.A.: non applicable

N.D.: non défini



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Règlement CE 1907/2006

Rev.: 002 du 11/02/14

Date d'émission : 24/10/11

Page 2 de 4

<p>Éloigner le plus rapidement toute matière incompatible: matériaux alcalins et produits caustiques</p> <p><i>Précautions pour la protection de l'environnement:</i> Éviter la pollution en déversoirs, eaux superficielles et souterraines.</p> <p><i>Méthodes de nettoyage :</i> Ramasser mécaniquement et le placer dans un récipient adéquat. Éliminer les restes avec de l'eau.</p>
<p><b>7. Manipulation et Stockage</b></p> <p><i>Manipulation:</i> En cas nécessaire: Ventilation locale ou générale. Manipuler avec soin évitant la formation de poudre en suspension. Utiliser équipe protecteur personnel adéquat.</p> <p><i>Stockage:</i> Conserver, si possible, dans son récipient original et fermé. Maintenir en lieu sec et à température ambiante. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éloigner des matériaux alcalins.</p> <p><i>Utilisations spécifiques:</i> Poudre extinctrice d'incendies pour les feux ABC et E (en présence de courant électrique).</p>
<p><b>8. Contrôle d'exposition/ protection personnelle</b></p> <p><i>Valeurs limites d'exposition:</i> Il n'a pas été établi de TLV spécifique pour le produit. Comme guide on peut appliquer: TLV/TWA: 10 mg/m<sup>3</sup>, poudre total (ACGIH<sup>92/93</sup>) STEL: N.D. PEL: N.D.</p> <p><i>Contrôles de l'exposition:</i> <i>Mesures de protection individuelle:</i> <i>Protection respiratoire:</i> En cas de dépasser les limites relatives au lieu de travail, utiliser des masques anti-poudre. Tenir en compte les dispositions nationales.</p> <p><i>Protection des mains:</i> Utiliser des gants de travail.</p> <p><i>Protection de la peau:</i> Utiliser chemise à manche longue. Utiliser des chaussures de sécurité.</p> <p><i>Protection des yeux:</i> Utiliser des lunettes de sécurité ou des lunettes avec protections latérales.</p> <p><i>Contrôles à l'exposition de l'environnement:</i> Voir section 6</p>
<p><b>9. Propriétés physiques et chimiques</b></p> <p><i>Information générale</i> <i>Aspect:</i> Poudre solide de libre circulation. <i>Couleur:</i> plusieurs. <i>Odeur:</i> inodore.</p> <p><i>Information importante relative à la santé, la sécurité et l'environnement</i> <i>Valeur pH:</i> (1% aqueux) 4.4-6.0 <i>Point d'ébullition:</i> N.D. <i>Point d'ignition:</i> N.A. <i>Inflammabilité:</i> N.A. <i>Propriétés explosives:</i> N.A. <i>Propriétés comburantes:</i> N.A. <i>Pression de vapeur:</i> N.A. <i>Densité relative:</i> 1,65 - 1,85</p>

N.A.: non applicable

N.D.: non défini



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Règlement CE 1907/2006

Rev.: 002 du 11/02/14

Date d'émission : 24/10/11

Page 3 de 4

*Solubilité* : N.A.  
*Solubilité dans l'eau*: N.D.  
*Coefficient de répartition (n-octane/eau)*: N.A.  
*Viscosité*: N.A.  
*Densité de vapeur*: N.A.  
*Vitesse d'évaporation*: N.A.

*Autres données*

Il n'y a aucune information supplémentaire.

### 10. Stabilité et réactivité

Stable à température et pression normales. (Voir section 9)

*Conditions qui doivent être évitées:*

À partir de 190°C il perd des molécules d'ammoniaque en formant finalement du pentoxyde de phosphore.

*Matières qui doivent être évitées:*

Peut dégager de l'ammoniaque en contact avec des substances alcalines.

Éviter le contact avec des agents oxydants forts.

Aluminium: il peut le ronger.

Plomb: il peut le ronger.

Magnésium: il peut dégager de l'ammoniaque.

Méthane-amine: il peut dégager du formaldéhyde, hautement toxique.

Hypochlorite sodique (eau de javel): se décompose au contact de gaz toxiques.

Acier: il peut le ronger.

Sels nitriques: s'il fond, il peut produire une explosion.

Chlorate de potassium: il réagit violemment.

*Produits de décomposition dangereuse:*

Ammoniaque

### 11. Information toxicologique

Matériel pulvérulent.

*Effet irritant primaire sur la peau*: irritation légère.

*Effet irritant primaire sur les yeux*: irritation légère.

*Expériences sur l'homme:*

Dans le maniement de ce produit on n'a pas observé de silicose ou d'autres maladies des voies respiratoires spécifiques du produit.

*Essais à long termes:*

Aucun effet négatif a été observé.

Dans les examens effectués sur la possibilité d'une toxicité chronique en cas d'inhalation, aucune modification irréversible ou signe certain de silicose n'ont été vérifiés. (voir section 8)

### 12. Information écologique

*Essai d'écotoxicité EC<sub>50</sub> a 15' (mg/mL)*: Photobacterium Phosphoreum

34800 < EC<sub>50</sub> < 54200

*Mobilité*: N.D.

*Absorption / désorption*: N.D.

*Persistance et dégradation*: N.A.

*Potentiel de bioaccumulation*: N.A.

*Résultats de la évaluation PBT*: N.A.

*Autres effets négatifs:*

*Toxicité aquatique:*

Toxicité aiguë pour les poissons: NOEC (96 h) >= 500000 mg/L (Bibliographie)

Toxicité aiguë pour les Daphnés: NOEC (24 h) >= 500000 mg/L (Bibliographie)

*Destruction de la couche d'ozone*: N.A.

*Formation photochimique d'ozone*: N.A.

*Chauffage de la terre*: N.A.

N.A.: non applicable

N.D.: non défini



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Règlement CE 1907/2006

Rev.: 002 du 11/02/14

Date d'émission : 24/10/11

Page 4 de 4

### 13. Considérations sur l'élimination

*Produit:*

Peut être déposé dans des déversoirs contrôlés, en observant les dispositions techniques nécessaires, après avoir consulté les autorités compétentes.

*Emballage:*

Peut être déposé avec les ordures domestiques

*Les codes de déchet doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit est utilisé. Suivez les dispositions communautaires, nationales, régionales ou locales en vigueur.*

### 14. Information relative au transport

*Numéro ONU:* non assigné

*Groupe d'emballage:* aucun

*Transport par route et chemin de fer:*

*TPC/TPF:* non restreint

*ADR/RID:* non restreint

*Transport maritime:*

*IMDG/IMO:* non restreint

*Transport aérien:*

*ICAO/IATA:* non restreint

### 15. Information réglementaire.

Sur la base des données que nous possédons, le produit n'est pas une matière dangereuse, selon la directive 67/548/CEE et le règlement (CE) N° 1272/2008.

Il a pas eu d'évaluation de la sécurité chimique.

*Symboles de risque:* N.A.

*Phases de risque:* N.A.

*Phases de sécurité:* N.A.

*Loi d'eaux :* Le versement d'eaux résiduelles contenant du phosphore est réglé par la Loi.

### 16. Autres informations.

**L'information contenue dans ce document est, selon nos connaissances actuelles, vraie et exacte.**

Fin du document.

N.A.: non applicable

N.D.: non défini